

Après la biographie vient l'éloge. M. Dionne a parfaitement compris le caractère de son héros, et les motifs qui l'ont fait agir toute sa vie. Il a su mettre en relief ses grandes qualités : son courage pour affronter les dangers de toute sorte que présentaient ses expéditions au Canada, et son établissement au milieu des tribus sauvages qui habitaient alors les rives du grand fleuve ; sa prudence dans la conduite de son équipage et dans ses rapports avec les indiens de Stadaconé qui, d'abord amis des Français, ne tardèrent à devenir pour eux de dangereux voisins ; sa foi robuste de Breton, foi éclairée autant que vive qui le distingue de la plupart des autres découvreurs, et qui lui donne une honorable ressemblance avec l'immortel Christophe Colomb.

Tout l'ouvrage est écrit d'un style sobre et clair comme il convient à la discussion de documents historiques et à l'exposé d'une vie où les faits parlent assez d'eux-mêmes pour que le narrateur ne s'attarde pas à faire des fleurs de rhétorique.

Je souhaite que l'auteur de cette intéressante biographie trouve chez ses compatriotes l'encouragement qu'il mérite, et les fasse profiter encore du fruit de ses patientes études

CANADENSIS.

## DISCOURS DU TRONE

Joué, le 16 janvier en lieu, avec les cérémonies et pompes accoutumées, l'ouverture du sixième parlement, à la Chambre des Communes.

Voici le texte du discours que prononça lord Stanley après l'arrivée du Porteur et des députés.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

En vous convoquant de nouveau, pour prendre en considération les affaires publiques, je dois vous féliciter du progrès et de la prospérité toujours croissante du pays.

Pendant la vacance, j'ai visité le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise.

J'ai été accueilli partout avec les plus grandes marques de sympathie et de loyauté ; cette loyauté, on me l'a appris il y a longtemps, est le caractère distinctif de la population du Canada. En comparant les observations que j'ai faites avec celles de mes prédécesseurs, j'ai constaté que cette partie du pays s'est développée avec une rapidité étonnante ; l'agriculture, les richesses minérales et toutes les ressources nationales de cette contrée ont fait des progrès rapides et satisfaisants.

Par suite des saisies répétées par des croiseurs américains, des navires canadiens occupés à faire la pêche du phoque dans cette partie de l'Océan Pacifique du Nord, connue sous le nom de Berhing, mon gouvernement a fait des représentations très-énergiques auprès du gouvernement impérial sur la nécessité de protéger nos navires engagés dans la légitime exploitation d'une industrie et de les garantir contre certaines gens qui s'arrogent un droit de propriété exclusif dans ces eaux. J'ai

la confiance que les représentations de mon gouvernement ont eu leur poids et j'espère aussi que durant cette session, nous arriverons à une solution définitive de cette question.

Mon gouvernement a remarqué l'attention toute spéciale que les autorités importantes et les autres puissances de l'Europe ont données aux différents modes de pêcheries, et il a envoyé durant la saison de pêche, en Écosse, en Hollande, une commission chargée d'examiner les meilleurs systèmes de faire la pêche.

Le rapport de cette délégation vous sera soumis, je suis sûr que tous nos pêcheurs trouveront dans ce rapport une foule d'informations et de renseignements qui leur permettent d'employer les moyens les plus économiques et les plus avantageux, pour le développement de cette industrie importante.

Mon gouvernement a étudié avec soin les difficultés survenues au sujet des droits du Dominion dans les havres, les lacs et les rivières, et une mesure vous sera soumise, afin de faire disparaître l'incertitude qui existe sur les droits du Dominion et des provinces, et afin de prévenir tout conflit entre le gouvernement central et celui des autres provinces.

Le rapport de la commission royale du travail, qui a été mis devant vous à la dernière session a été distribué par tout le pays. J'ai raison de croire que les renseignements qu'il contient seront éminemment utiles pour l'administration des lois qui regardent les classes ouvrières.

Des mesures pour amender ces lois, en autant que le parlement du Canada a juridiction, vous seront soumises.

L'expiration prochaine des chartes des principales banques du Dominion nécessite une revue générale de notre système actuel de banque ; vous serez appelés à régler la base sur laquelle les banques devront être incorporées de nouveau, et j'espère que vous donnerez toute l'attention voulue à cette importante question.

Certains amendements à l'acte des Territoires du Nord-Ouest, qui ont pour but de faciliter l'administration des affaires dans cette partie du pays et de promouvoir l'efficacité montée seront soumis à votre considération.

Des mesures vous seront également soumises touchant les billets d'échange et les billets promissaires ; vous serez appelés à légiférer sur le revenu de l'Intérieur, vous serez aussi appelés à amender l'acte concernant les explorations géologiques, les arpentages et l'histoire naturelle du Canada. Enfin, vous serez rappelés à réorganiser d'une manière plus satisfaisante l'établissement d'imprimerie nationale.

*Messieurs de la Chambre des Communes.*

Les comptes publics pour la dernière année fiscale vous seront soumis. Vous verrez par ces comptes que les prévisions faites sur le revenu de l'année se sont réalisées et, qu'après avoir satisfait aux dépenses, que nécessite l'administration du service public, il reste sur les dépenses, un surplus substantiel. Les estimés pour l'année prochaine ont été faits proportionnellement aux besoins de l'administration des affaires.